

1^{er} RÉSEAU de COMPÉTENCES
du SECTEUR AUTOMOBILE

LA LETTRE DE T.E.A.M. N°39

Editorial	1		
Les Nouveaux Membres	2	Echange & Réseaux	4
T.E.A.M. Rhône-Alpes	3	Tendances	4
		Opinions	5-6

Editorial

Bonjour,

Un nouveau cycle de vie pour notre association est prévu avec la tenue le 22 mars prochain de son Assemblée Générale Ordinaire à la Maison des Associations du 16^{ème} à 17 heures.

Comme le prévoient nos statuts, les membres du bureau de notre association étant élus pour un an, c'est le moment de venir nombreux pour exprimer votre jugement sur l'exécution de l'exercice 2014-2015.

Quitus ou pas quitus au bureau actuel ?

Élire de nouveaux membres ? Reconduire tout ou partie des « anciens » ?

« Injecter » du sang neuf est toujours une bonne chose pour transformer !

Venez donc nombreux le 22 avril 2016, à jour de vos cotisations, afin de participer activement à la vie associative de T.E.A.M., votre association.

Je me permets, pour mon dernier éditorial avant cette nouvelle période de remercier pour cette année écoulée, la participation de tous les T.E.A.M.ers, participation très active aux plénières et aux événements qu'ils ont préparés et animés. Leurs investissements personnels dans les manifestations ont été menés avec passion, rigueur et succès.

Cette année 2015 a été marquée par une activité soutenue du Club T.E.A.M. Auto, la mise en place des Ateliers de Repositionnement, deux par quinzaine, de nos soirées Échanges et Réseaux, qui deviennent mensuelles sans oublier notre participation et forte contribution au salon EquipAuto.

Un niveau toujours soutenu de nouveaux membres en 2015 amène T.E.A.M. à dépasser le seuil de cent membres actifs et nous conforte dans l'importance de notre mission de support auprès de ceux qui se trouvent en transition professionnelle.

Suite à mon précédent éditorial sur la COP 21, je vous recommande la lecture de l'article de Joël Le Gal : La COP est pleine : pas de transports. Une juste mise au point de l'importance de l'impact de l'automobile sur le réchauffement climatique.

Ne pas rater, aussi les deux articles de Bernard Coste, l'un sur « le palmarès des marques », constat difficile pour nos marques européennes et l'autre sur le « voyage de madame Perrichon » ... ce n'était qu'un rêve.

Un grand merci à Bernard Coste pour avoir largement contribué à la lettre de T.E.A.M. qui n'est pas qu'un rêve !

Bonne lecture

Yves Jurado
Président de T.E.A.M.



Directeur de Publication : T.E.A.M. 111 avenue Victor Hugo - 75784 Paris cedex 16

Comité de Rédaction : Philippe Gaultier, Bernard Coste, Yves Jurado, François de Belizal, Philippe Neyroud, Laurent Helman

Abonnement gratuit : www.team-auto.org ; E.Mail : team.newsletter@team-auto.org

Les nouveaux membres

Nous sommes heureux d'accueillir :

- **Zora Djaouti**, 49 ans, Mastère Achats Internationaux (M.A.I)

De 2008 à 2015 : Responsable Supply Chain et Achats dans l'engineering parapétrolier offshore.
Auparavant 2 ans pour General Electric pour l'achat de composants électriques, et auparavant acheteuse de pièces détachées pour le compte de Valeo.



- **Eric Bissonnier**, 52 ans, Diplômé de l'ESCRA

Depuis 2014 : Fondateur et Consultant du cabinet EB Synergie Conseil
De 2012 à 2014 : Directeur de site d'une concession automobile (BMW- Mini)
Auparavant Directeur commercial multi site pour les marque Mercedes Benz et Smart.



- **Nicolas Verdeille**, 53 ans, ESTACA (Automobile), IAE, MBA (HEC)

2014-2016 : Responsable de la division thermique véhicule (MAHLE)
14 années au sein de l'équipementier BEHR en tant que directeur général de filiale et Directeur commercial du groupe
Auparavant directeur commercial et technique pour Champion (bougies d'allumage).



- **Anthony Tudal**, 43 ans, DEUG en droit

2015 : Directeur commercial au sein de l'agence STRASS Productions (Communication digitale)
2006-2014 : Directeur commercial de Cobra (télématique et les systèmes de sécurité des véhicules)
Auparavant, responsable développement au sein du groupe Traqueur.



- **Jérôme Monjuvent**, 51 ans, Ingénieur Fachhochschule (Allemagne)

Depuis 2014 : Dirigeant de société pour le développement d'Affaires (Alter-D-F GmbH)
2007-2014 : Acheteur stratégique puis Responsable technique pour le compte du groupe VAG chez Michelin.



Le poids lourd en Rhône-Alpes



Le 21 janvier 1866 naissait Marius Berliet. Marius Berliet est l'aîné d'une fratrie de sept enfants nés de l'union entre Joseph Marie Berliet et Lucie Philippine Favre.

« Commémorer, c'est non seulement mentionner ou évoquer pour ne pas perdre le souvenir, mais aussi dire notre dette envers une histoire lointaine ou proche qui nous rappelle d'où nous venons, mais qui se refuse à dire où nous allons et nous laisse le choix en nous éclairant d'exemples du passé .»

(Catherine Bréchnac, membre du Haut comité des Commémorations nationales.)

Passionné de mécanique, en 1894, il s'attaque à la conception d'un moteur, puis d'une voiture l'année suivante. En 1895, au volant de sa "machine », il termine son parcours dans la vitrine d'un charcutier de la Grand 'Côte à la Croix-Rousse. Pas abattu, il modifie les pièces défectueuses. La deuxième version de la voiture n°1 accomplit le parcours Lyon-Neuville/Saône aller-retour, soit 32 km. En 1899, il devient constructeur automobile. La mort de son père durant cette année accélère ses projets. En 1900, son entreprise s'agrandit et son influence également.

Il est doté d'une prodigieuse mémoire, d'une forte puissance de travail, d'une résistance à la fatigue et d'une résilience devant les épreuves. Selon certains de ses collaborateurs, sa discipline de vie, sévère et exigeante, lui donne cette force.

Le très important conglomérat "American Locomotive Company" souhaite se diversifier dans la construction automobile. À la suite de sa proposition d'acquérir la licence de fabrication de trois voitures Berliet, un contrat est signé le 1^{er} juillet 1905 pour trois ans moyennant le versement comptant de 500 000 francs or, la fourniture de pièces coulées et forgées, le paiement de royalties et la construction d'une usine en Rhode Island. Cela va de nouveau permettre à son entreprise de s'agrandir, et réceptionne son premier camion en 1907.

L'année 1944 sera marquée par des bombardements qui endommagent quelques bâtiments, et l'arrestation sans mandat de Marius Berliet. Il est également dépossédé de son entreprise qui devient l'objet d'une expérience de gestion ouvrière contrecarrée par une grève des cadres fin 1947.

À l'issue de son procès en juin 1946 où "*il est dit coupable d'avoir sciemment accompli des actes de nature à nuire à la défense nationale*", il est condamné à deux ans de prison, la confiscation de ses biens et interdiction de séjour.

Le lutteur exilé se bat seul contre l'injustice et la spoliation dont il est victime tout en restant fidèle à ses principes : en août 1948, une transaction lui est proposée par les pouvoirs publics : "*Cédez la totalité de vos actions contre une indemnisation de 180 millions de francs car votre Entreprise va être définitivement nationalisée et vous aurez tout perdu alors que vous pourriez ainsi mettre votre famille à l'abri du besoin*". La réponse de l'homme de 82 ans est nette : "*On ne discute pas avec des voleurs, je ne céderai jamais*". Après des années de batailles juridiques, le Conseil d'État, le 28 décembre 1949, restitue l'usine à ses légitimes propriétaires. Mais Marius Berliet, qui ne s'est pas remis d'une intervention chirurgicale subie début 1949, s'est éteint à Cannes le 17 mai 1949, sans avoir revu ni sa maison ni ses usines.

La société des Automobiles M. Berliet se développe à partir des années 50 et devient le leader des constructeurs de camions français.

Je vous invite à lire la "success story" lyonnaise et à venir découvrir ce beau musée !

<http://www.fondationberliet.org/evenements/actualites/marius-berliet-150-ans-deja/>

Philippe Neyroud
philippe.neyroud@gmail.com



Soirée Echanges et Réseaux du 12 janvier 2016



Soirée « Echanges & Réseaux » au sein de TEAM Auto – 3^{ème}, Mardi 12 janvier dernier, nous étions 15, rassemblés dans un nouveau lieu, toujours aussi convivial, situé à proximité du point de rendez-vous habituel de l'association, "Le village d'Auteuil", dans le 16^{ème} arrondissement, en face du métro Michel-Ange Auteuil, à l'initiative de Florent Saclier.

L'objet de cette réunion reste le partage le réseau de nos réseaux professionnels et l'entraide avec les adhérents en recherche d'opportunités (jobs ou missions).

L'association est toujours fidèle à sa tradition conviviale, la rencontre s'est déroulée dans un climat ouvert et bienveillant, les échanges ont été nombreux et fructueux.

Cela a été accompagné par quelques plateaux de charcuteries, fromages et des desserts faits maison, ainsi que quelques verres de vins, pour le plaisir de tous.

Fidèle à son engagement n°1 de contribuer au repositionnement des cadres de l'automobile en transition professionnelle, l'association ajoute cet événement à son agenda et entend bien faire de ce rendez-vous mensuel un incontournable.

En attendant de vous retrouver ...

Florent Saclier
fsaclier@gmail.com



Tendances

Le Palmarès des Marques...les plus fiables

Comme tous les deux ans, le magazine "Que Choisir" publie son enquête "Fiabilité auto" établie d'après un questionnaire adressé aux abonnés. Ces 43 000 lecteurs qui ont répondu au questionnaire ont classé les marques automobiles par catégories et modèles (citadines, compactes, routières, monospaces et SUV) selon un indice de fiabilité correspondant au nombre et à la fréquence des pannes déclarées, à l'âge du véhicule et au kilométrage parcouru.

Cette enquête ne concerne que des marques généralistes et des marques premium, aucune marque exotique.



février du magazine va encore en faire tousser quelques-uns ?

Podium Japonais avec Honda (comme d'habitude) suivi de Lexus et Toyota. BMW est au pied du podium suivi de Mazda. Toutes ces marques affichent des taux de satisfaction des utilisateurs supérieurs à 90%. Viennent ensuite Mitsubishi au coude à coude avec Kia (malgré sa garantie 7 ans) puis Subaru, Audi et Dacia à la 10^{ème} place. Donc 6 japonais et un Coréen dans les 10 premiers.

La tant décriée Jaguar en 11^{ème} place est presque une surprise. Recette Indienne ? Non car son cousin Land-Rover est dans le bas du tableau. Alors que tout le monde répète depuis toujours la fiabilité de la marque, Mercedes n'apparaît qu'en 15^{ème} position. Volkswagen et Hyundai sont respectivement 18 et 19^{ème}, assez décevant car on s'attendait à mieux. Surprenant que Hyundai soit autant distancé par son petit-cousin Kia.

Et nos champions, où peuvent-ils bien être ? Pas au mieux de leur forme avec Renault à la 16^{ème} place - juste devant Volvo mais surtout 7 places derrière Dacia - Citroën (22^{ème}) et Peugeot (23^{ème}) devant Ford. A noter que DS n'est pas dans le classement. Le Groupe Fiat fait un joli tir groupé dans le bas du classement ainsi que Opel. Le bonnet d'âne de cette année est pour Ssangyong.

Cette étude est intéressante car la remontée des informations provient des clients eux-mêmes et pas des enquêtes menées par les constructeurs. Il est évident que la notion de fiabilité peut varier selon les profils des clients et que les profils des clients varient fortement d'une marque à l'autre mais ces résultats confirment assez bien un autre type de statistiques indiscutables, celles qui proviennent des contrôles techniques obligatoires avant le 4^{ème} anniversaire du véhicule et ensuite tous les deux ans contrôles techniques obligatoires avant le 4^{ème} anniversaire du véhicule et ensuite tous les deux ans.

Bernard Coste
bc@bernard-coste.com



Le voyage de Madame Perrichon



A l'aube de cette nouvelle année, on ne va pas échapper aux statistiques de tous genres, sur notre budget moyen de cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année, sur l'évolution de nos habitudes de consommation en 2015, sur l'élévation de la température moyenne, le nombre de naissances, combien il y a eu de personnes grippées, etc. C'est ce qu'on appelle dans la presse "les Marronniers".

Evidemment on n'échappera pas à un petit chapitre sur l'Automobile, sur la consommation de nos véhicules, le niveau d'émission CO2, les prix et bien entendu sur le bilan de la délinquance routière : combien de points nous avons laissé tous ensemble au niveau des radars - un point de moins en ce qui me concerne, mon compteur est désormais à 11 - sur le nombre de permis invalidés, le nombre de victimes de la route et là on sent déjà un index accusateur pointé sur nous, les automobilistes. Certes le nombre de blessés et de victimes de la route est un drame pour les familles concernées (et pour notre économie) mais tous les conducteurs ne sont pas des délinquants et malgré mon point fraîchement perdu, je n'ai pas vraiment le sentiment d'être un criminel.

Comme à chaque fois où ce sujet est évoqué, nous n'allons pas échapper aux reproches de Madame Perrichon, la Présidente de la ligue de la violence routière. Les 43 morts de l'accident entre un autocar de tourisme et un camion du mois d'octobre près de Libourne vont malheureusement gonfler ces statistiques, pourtant les conducteurs du camion et du bus n'avaient pas consommé d'alcool, ne présentaient pas un passé de délinquants routiers, les véhicules étaient bien entretenus, la vitesse n'était pas excessive, malgré tout c'est arrivé.

Sur son site internet, la Présidente de la ligue de la violence routière nous culpabilise d'avoir une voiture, de l'utiliser, d'avoir du plaisir à la conduire, et à rouler parfois un peu au-dessus de la vitesse autorisée. Elle nous regarde d'un air menaçant et chacun de nous va baisser les yeux devant sa télé en se sentant assassin.

Voilà comme nous allons finir, on ne va plus rouler, on va habiter en centre-ville, faire du vélo, prendre les taxis, on va voter écolo parce qu'au volant d'un véhicule diesel nous sommes des délinquants-pollueurs, et tant pis pour les banlieusards qui n'ont qu'à déménager ou prendre les transports en commun au lieu d'aller bosser en voiture.

L'autre nuit j'ai fait un cauchemar, je me suis réveillé en sueur, j'étais au poste de police car j'avais renversé la Présidente de la ligue contre la violence routière. Ouf ! Ce n'était qu'un cauchemar.

Bernard Coste
bc@bernard-coste.com



La Cop est pleine : pas de transports !



Bien que les transports représentent environ 14% des émissions mondiales de CO2, ils ne figurent pas dans les négociations de la COP 21.

Pourquoi ?

Deux raisons : Tout d'abord 14% signifie qu'il y a 86% d'émissions dues à d'autres raisons. Ensuite, les constructeurs automobiles au sens large sont des gens responsables ; ils ont bien appréhendé le problème de la maîtrise du CO2 et font ce qu'il faut pour limiter au mieux les émissions dues aux véhicules, à court, moyen et long terme.

Ces constats sont là pour expliquer aux écologistes français qu'il n'est pas utile, à la moindre élévation de particules fines ou d'autre polluant, de fustiger exclusivement l'automobile, en demandant l'application d'actions très pénalisantes sur le plan économique, et qui ont un effet très minime sur la pollution : Je veux parler de la circulation alternée. Rappelons-nous les chiffres d'Airparif en mars 2014 : la mise en place de la circulation alternée avait conduit à une diminution mesurée de 6%, soit 58 au lieu de 61,5 en indice Citeair.

On peut parler de l'alerte rouge de Pékin, qui est d'un niveau jamais atteint en France et en Europe : 600 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) PM 2,5 pour Pékin, et une moyenne de 10 à 15 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) PM 2,5 en moyenne pour l'Île de France, avec quelques dépassements ponctuels dans l'année mais toujours très inférieurs à 50 à 60 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) PM 2,5.

Qu'ont fait les chinois ? Ils ont mis à l'arrêt tous les chantiers de construction, ils ont fermé des milliers d'entreprises, ils ont fermé les écoles, ils ont imposé des restrictions à la circulation pour certains types de véhicules « *Les camions de transport de gravats, les camions de ciment, les véhicules chargés de gravier et autres poids lourds sont interdits de circulation* ». Pour montrer l'exemple, les autorités locales ont annoncé le retrait temporaire de 30% de leurs véhicules de fonction.

Les Chinois de Pékin ont bien compris que la plus grande partie de la pollution ne venait pas de l'automobile.

Joël Le Gal
le-galjo@wanadoo.fr



Les International Business Days : pour un nouveau tour de piste



Pour cette neuvième édition, les organisateurs ont décidé d'enrichir le programme traditionnel de cette convention d'affaires qui se déroule pendant la semaine des 24 heures auto en étoffant l'offre de rendez-vous personnalisés.

Les International Business Days Le Mans 2016 se dérouleront le 15 et 16 juin 2016 au Technoparc du circuit des 24 Heures du Mans.

L'objectif est d'inscrire plus encore cette convention d'affaires dans la dimension "business" de la course automobile.

"Pour nous les 24 Heures du Mans riment clairement avec Business", explique François Lassalle, président de FLConsulting, l'entreprise organisatrice de l'événement. "La compétition automobile est le laboratoire technologique de nombreuses industries telles que l'automobile bien évidemment, mais également l'aéronautique", poursuit-il. François Lassalle aime à rappeler que c'est sur la piste du Mans, pendant la course, que l'on a expérimenté quelques dispositifs qui équipent désormais les moyens de transport de masse : les freins à disques, le pneu radial, les phares à iode... Plus généralement, la compétition automobile a enfanté l'utilisation de la fibre de carbone, la transmission intégrale, la suralimentation du moteur, les suspensions actives, l'utilisation de l'aluminium dans les châssis...

L'environnement de la course est donc propice à l'établissement de relations d'affaires, du croisement des besoins des uns avec les savoir-faire des autres.

Les organisateurs des International Business Days l'ont bien compris et démontré. Ils accueillent chaque année, depuis 2008, une centaine d'entreprises actives dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, du ferroviaire, du médical et de l'industrie en général.

Avec une mise en relation sur deux jours, plusieurs sessions de rendez-vous personnalisés et la connivence que fait naître l'environnement unique des 24 Heures, les International Business Days proposent un programme propice au développement de la relation d'affaires, qu'il s'agisse d'initier une collaboration commerciale, de s'assurer du potentiel de développement d'un nouveau produit sur un marché donné, ou encore d'identifier un partenariat technologique pertinent.

Les résultats sont là. Au fil des années, la convention d'affaires peut se targuer d'avoir été le berceau de contrats et partenariats fructueux. Ainsi en 2009 Cerobear a conclu des contrats pour la vente de roulements céramique, l'année suivante Peugeot Sport a homologué un nouveau fournisseur de composant moteur pour sa 908 Hdi FAP, en 2012 Renault Trucks faisait entrer à son panel fournisseurs deux spécialistes du prototypage rapide et l'an passé Pyromeral Systems a choisi un fournisseur de revêtement hautement technologique.

L'édition 2016 sera encore plus axée sur le business

Cette neuvième édition propose un nouveau programme avec plus d'opportunités de faire du business. « Nous avons ajouté une session de rendez-vous personnalisés le mercredi matin, journée qui était, jusqu'à l'an passé exclusivement dévolue à la visite d'écuries engagées dans les 24 Heures et à la convivialité avec plusieurs rendez-vous gourmands et gastronomiques. Il s'agit pour nous de mieux répondre aux attentes des entreprises participantes pour lesquelles notre expertise dans l'organisation de rendez-vous personnalisés, est le point fort de notre événement ».

A propos des International Business Days Le Mans

Les International Business Days Le Mans sont une convention d'affaires ouverte aux acteurs de l'automobile, de l'aéronautique, du ferroviaire, du médical et de l'industrie en général, réunit chaque année, depuis 2008, près de 80 participants venus de 15 pays et 3 continents

Elle repose sur un concept unique qui associe harmonieusement business, sport mécanique et gastronomie et se déroule pendant la semaine des 24 Heures du Mans, les mercredis et jeudis.

Le programme avec ses nouveautés est consultable sur www.ibdlemans.com



*François Lassalle
flconseil@aol.com*

Cette rubrique est destinée à exprimer les opinions et expériences personnelles des membres de l'association T.E.A.M. ; le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Courrier des lecteurs : Envoyez vos suggestions à : la.lettre.de.team@team-auto.org